

# Principaux frais du contrat \*

Date de mise à jour : Avril 2026

Titres@vie



## Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

### Montant minimal de versement initial

1 000,00 €

### Frais annuels

#### Frais de gestion du contrat

##### Frais des supports

Support fonds en Euros	0,60%
Support unités de compte	0,60%

#### Frais de gestion des unités de compte

##### Gestion libre

<b>Fonds actions** (moyenne)</b>	1,75%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,69%
<b>Fonds obligations (moyenne)</b>	1,03%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,42%
<b>Fonds immobilier**** (moyenne)</b>	1,74%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,62%
<b>Fonds diversifiés (moyenne)</b>	1,74%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,78%

### Autres frais annuels

#### Frais forfaitaires

néant

#### Frais proportionnels

+ 0,58% supplémentaire maximum sous option d'allocation ou avenant de réorientation d'épargne

### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

#### Frais sur versement

0,00%

#### Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit

#### Frais d'arbitrage libre

Proportionnels ou forfaitaires

0,00%

Nombre d'arbitrages gratuits par an

sans objet

#### Frais de transfert sortant vers un autre produit

non applicable

#### Frais sur les versements de rente

3% des arrérages de rente

#### Frais de rachat

0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.